

**COMPTES CONSOLIDES
GROUPE SPINEWAY**

AU 30/06/2024

Bilan annuel consolidé

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	9 604	9 265
<i>Ecart d'acquisition</i>	5 959	5 402
Immobilisations corporelles	2 408	2 405
Immobilisations financières	4 489	4 488
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	16 501	16 159
Stocks et en-cours	5 335	4 402
Créances clients et comptes rattachés	3 528	2 718
Autres créances et comptes de régularisation	1 579	1 234
Trésorerie	1 632	1 799
Actif Circulant	12 074	10 153
TOTAL ACTIF	28 575	26 311

BILAN PASSIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2024	31/12/2023
Capital social	156	286
Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 579	27 043
Réserves et résultat consolidé	-5 482	-8 275
Autres		
Capitaux propres - Part du groupe	21 253	19 054
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	351	286
Emprunts et dettes financières par nature	1 905	2 603
Fournisseurs et comptes rattachés	2 639	2 816
Autres dettes et comptes de régularisation	2 427	1 553
Dettes	6 971	6 971
TOTAL PASSIF	28 575	26 311

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	6 535	5 432
Total Autres produits d'exploitation	128	599
Reprises amortissements exploitation	21	26
Reprises provisions exploitation	517	236
Compte de liaison exploitation	0	0
Produits d'Exploitation	665	860
Achats et variation de stocks	2 059	1 509
Autres achats et charges externes	2 232	2 355
Impôts et taxes	60	118
Charges de personnel	2 685	2 978
Dotations aux amortissements exploitation	482	402
Dotations aux provisions exploitation	440	128
Autres charges d'exploitation	14	59
Charges d'Exploitation	7 971	7 549
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-770	-1 256
Dotations aux amortissements des écarts d'acq.		
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-770	-1 256
Produits Financiers	-1	3
Charges Financières	2 095	67
Résultat Financier	-2 096	-64
Résultat courant avant impôt	-2 866	-1 320
Résultat exceptionnel	-515	-573
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés		
Impôts différés		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-3 381	-1 893
Quote-part résultats des mises en équivalence		
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-3 381	-1 893
Résultat Net part du groupe	-3 381	-1 893
Résultat hors groupe		
Résultat par action	-0,00001213 €	-0,00103153 €
Résultat dilué par action	-0,00001213 €	-0,00103153 €

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION CONSOLIDÉE DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Réserves de conversion	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Solde Décembre 2022	182	24 502		-3 044			369	22 008
Décalage ouverture clôtûre	0	0		0			0	0
Mouvements de périmètre	0	0		0	0	0	0	0
Mouvements sur le capital	-1 531	1 531		0	0	0	0	0
Résultat Net part du groupe			-6 510					-6 510
Dividendes (-)								
Dividendes versés par ME								
Subventions d'investissement	0	0		0	0	0		0
Provisions réglementées								
Stock option								
Variations en KP	0	-787		787	0	0		0
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	122	122
Autres mouvements	1 635	1 797		2				3 434
Solde Décembre 2023	286	27 043	-6 510	-2 256			491	19 054
Décalage ouverture clôtûre	0	0		557	0	0		557
Mouvements de périmètre	-3 294	0		3 294	0	0		0
Résultat Net part du groupe			-3 381					-3 381
Dividendes (-)								
Dividendes versés par ME								
Acquisition								
Remboursement (-)								
Subventions d'investissement	0	0		0	0	0		0
Provisions réglementées								
Stock option								
Variations en KP	0	-2 987		2 987	0	0		0
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	-107	-107
Autres mouvements	3 164	2 523		-557				5 130
Solde Juin 2024	156	26 579	-3 381	-2 480			379	21 253

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes consolidés

	30/06/2024	30/06/2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-3 381	-1 893
Reprises des Amortissements et provisions	-69	-79
Dotations aux Amortissements et provisions	712	419
Plus et moins values de cession	9	10
Elim. des éléments sans incidence sur la tréso.	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-2 728	-1 544
Variation des frais financiers	0	-2
Variation nette exploitation	-2 153	-710
Variation nette hors exploitation	1 565	-156
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-588	-868
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-3 316	-2 413
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'inv.	-373	-1 095
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fi.	3 522	1 694
Effet change sur trésorerie et capital	2	-2
VARIATION DE TRESORERIE CASH	-166	-1 816
TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 795	5 321
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 629	3 505
VARIATION DE TRESORERIE CASH	-166	-1 816

Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du groupe SPINEWAY portent sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Tous les montants sont exprimés en millier d'euros sauf mention contraire.

Les comptes consolidés ont été constitués comme si le groupe avait toujours existé.

Ce document est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Note 1. Présentation du Groupe et des évènements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY INC, la société DISTIMP et la société SPINE INNOVATIONS (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Spineway SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 484 163 985. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Spineway Inc est une société de droit américain, créée le 1^{er} août 2016, au capital de 500 K\$ dont le siège social est situé au 990 Biscayne Blvd, à Miami, en Floride, aux États Unis.

La société DISTIMP est une société par actions simplifiée unipersonnelle, de droit française, filiale du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 843 516 782. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

La société Spine Innovations est une société par actions simplifiée (société à associé unique), de droit français, filiale du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 887 534 501. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Le Groupe est spécialisé dans les implants du rachis. Il conçoit, développe et commercialise une gamme d'implants chirurgicaux de pointe utilisés à tous les niveaux de la colonne vertébrale (lombaire, thoracique et cervicale).

L'utilisation de ces implants chirurgicaux est indiquée par des chirurgiens spécialisés en orthopédie ou neurochirurgie, après diagnostic de pathologie sévère nécessitant une intervention chirurgicale de correction et de stabilisation de la colonne vertébrale de leurs patients.

1.2 Évènements marquants du 1^{er} semestre 2024

- Un chiffre d'affaires du 1er semestre en croissance

Le Groupe Spineway a poursuivi sa croissance sur le 2^{ème} trimestre 2024 en réalisant un chiffre d'affaires de 3,4 M€. Cette bonne performance commerciale porte le chiffre d'affaires du semestre à 6,5 M€, soit une croissance de 20% par rapport au S1 2023. Pour rappel, la croissance organique s'établissait à 12% en juin 2023 démontrant la trajectoire positive engagée par le Groupe.

- Prise d'effet du regroupement des actions Spineway

Regroupement d'actions

Sur décision des actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 10 novembre 2023, le 27 février 2024, Spineway a annoncé la finalisation de l'opération de regroupement de ses actions par échange de 1 action nouvelle de 4,00 euros de valeur nominale contre 2 000 actions anciennes de 0,002 euro de valeur nominale.

Ainsi au 27 février 2024, le capital social de Spineway était composé de 832 962 actions de 4,00 euros de valeur nominale chacune.

Augmentation du capital social

Suite à des conversions d'obligations de la société Negma Group Ltd opérées entre le 22 janvier 2024 et le 9 février 2024, le Conseil d'administration de la Société, réuni en date du 29 février 2024, a constaté la création de 1 191 228 073 actions ordinaires nouvelles et une augmentation corrélative du capital social d'un montant nominal de 2 382 456,15€.

Réduction du capital social

Consécutivement au regroupement des actions, le Conseil d'administration de la Société a décidé le 29 février 2024 de procéder à une réduction du capital social par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société. A l'issue de cette opération, le capital social de la Société est toujours composé de 832 962 actions ordinaires, soit le nombre d'actions composant le capital en suite de l'opération de regroupement susvisée, effective depuis le 27 février 2024.

- Poursuite du contrat de financement obligataire avec obligations convertibles en actions d'un montant de 10,99 M€

La Société a conclu, en date du 24 mai 2023, un contrat d'émission et de souscription d'obligations convertibles en actions (OCA) pour un montant nominal maximum total de dix millions neuf cent quatre-vingt-dix mille euros (10.990.000 €) et une durée de 24 mois.

Les caractéristiques détaillées du financement figurent en annexe du communiqué de presse du 25 Mai 2023 et sont également disponibles sur le site internet de la Société.

Du 1er janvier au 9 février 2024, 636 OC ont été converties en 1 522 894 739 actions soit une augmentation de capital a été constatée pour 3 045 789 euros.

Du 1er mars au 30 juin 2024, 1 052 OC ont été converties en 2 630 515 actions soit une augmentation de capital constatée pour 118 373.56 euros.

Le capital au 30 juin 2024 est de 155 856,65 euros et est composé de 3 463 477 actions de 0,045 euro chacune.

- Plan stratégique de croissance du groupe

Spineway poursuit ses développements commerciaux et ses démarches réglementaires dédiées à l'homologation des produits Spine Innovations et Distimp sur le grand export.

La société lance une gamme premium d'implants et d'instruments pour adresser plus largement le segment des pathologies dégénératives du rachis. Elle poursuit aussi ses efforts sur l'accès au marché américain avec sa gamme de prothèses discales cervicales.

- Plan d'austérité

Le Conseil d'Administration du 4 janvier 2024 a acté de la mise en place d'un plan d'austérité afin de permettre au groupe de s'inscrire dans une dynamique la plus rapide possible de retour à la rentabilité absolument nécessaire à la pérennisation des besoins de trésorerie et au déploiement de son plan stratégique d'innovation et de pénétration de nouveaux marchés. Ce plan d'austérité s'accompagne de diverses mesures dont un plan d'économie de dépenses de fonctionnement et un volet social de réduction de plus de 11% des effectifs sur le 1er trimestre 2024.

- Plan d'austérité

Le Conseil d'Administration du 4 janvier 2024 a acté de la mise en place d'un plan d'austérité afin de permettre au groupe de s'inscrire dans une dynamique la plus rapide possible de retour à la rentabilité absolument nécessaire à la pérennisation des besoins de trésorerie et au déploiement de son plan stratégique d'innovation et de pénétration de nouveaux marchés. Ce plan d'austérité s'accompagne de diverses mesures dont un plan d'économie de dépenses de fonctionnement et un volet social de réduction de plus de 11% des effectifs sur le 1er trimestre 2024. Les charges de 196 K€ liées à ce plan sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

- Participation IMS

Integral Medical Solutions (IMS) n'ayant pas déployé le plan opérationnel prévu lors de la prise de participation dans le Groupe Spineway, ce dernier avait initié une procédure devant le tribunal arbitral de Genève qui a rendu une sentence en date du 20 janvier 2022 en faveur de la société Spineway, les condamnant à verser l'intégralité du prix d'acquisition des titres, soit 4 160 K€ majoré des intérêts, et à lui rembourser les frais d'arbitrages engagés. La société IMS n'a jamais répondu aux différentes procédures en cours qui se poursuivent de ce fait.

La société a initié la procédure de reconnaissance de la décision du tribunal arbitral de Genève aux Etats-Unis, IMS ayant son siège dans le Delaware. IMS n'ayant pas répondu à la « petition », Spineway a poursuivi les démarches aux US de mise en défaut d'IMS, préalable à toute démarche de recouvrement. Le processus suit son cours.

A ce jour, il n'existe aucun indice de perte de valeur des titres IMS.

1.3 Continuité d'exploitation

L'activité de Spineway induit un besoin en fonds de roulement important lié aux délais d'encaissements des créances clients, établissements de santé en France et distributeurs hors France, et un niveau de stocks élevé rendu nécessaire par la disponibilité des gammes d'implants.

La continuité d'exploitation 2024 du Groupe est basée sur :

- Le niveau de trésorerie à la clôture qui s'élève à 1,6 M€ ;
- Des hypothèses d'encaissements liées au budget de chiffre d'affaires ;
- Les financements garantis dans le cadre du contrat Negma dédiés aux besoins de trésorerie liés à l'activité qui permettent de sécuriser les besoins de trésorerie sur 12 mois a minima.

1.4 Évènements post-clôture

Il n'y a pas d'évènements post-clôture significatif à signaler.

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1. Base d'établissement des comptes

Les présents comptes consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 ont été arrêtés par Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2024.

2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement ANC n° 2020-01 applicable depuis le 1^{er} janvier 2021.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.3. Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY Inc, détenue à 100%, sa filiale française la société DISTIMP détenue à 100% depuis le 25 juin 2021 et sa filiale française Spine innovations détenue à 100%. Les 3 filiales sont consolidées par intégration globale.

2.4. Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.4.1. Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 30 juin 2024 pour l'ensemble des sociétés du groupe,

- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.4.1.1. Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Immobilisations incorporelles » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

Le Groupe identifie, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé ; l'écart d'acquisition, le cas échéant déprécié, est amorti sur la durée d'utilisation résiduelle.

2.4.1.2. Écart de conversion

Les comptes des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro ont été convertis en application de la méthode du coût historique. Conformément à cette méthode, la conversion s'effectue de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires, y compris les capitaux propres, sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours de change à la date d'entrée des éléments dans l'actif et le passif consolidés ;

- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture ;
- Les produits et les charges sont, en principe, convertis au cours de change en vigueur à la date où ils sont constatés ; en pratique, ils sont convertis au taux moyen de l'année.

2.4.1.3. Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Si les montants sont significatifs.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné. Le taux d'imposition aux États-Unis est progressif et dépend de nombreux facteurs (montant des pertes antérieures...).

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Sur les périodes présentées, les déficits fiscaux ne font l'objet d'aucune activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

2.4.2. Principes comptables

2.4.2.1. Frais de Recherches et Développement

Les coûts sont immobilisés seulement si les projets initiés répondent aux critères suivants :

- Le projet ou process est clairement défini et les coûts afférents sont mesurés de façon fiable et identifiés clairement,
- La faisabilité technique est démontrée
- Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

La société, depuis le second semestre 2019, remplit l'ensemble des critères d'activation des projets de développement.

Les coûts de développements éventuellement engagés pour des projets qui ne correspondraient pas à ces critères seraient comptabilisés au compte de résultat dès leur engagement.

Les dépenses de développement comprennent des coûts directs et indirects engagés sur les projets et notamment les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens ainsi que des coûts de sous-traitance engagés pour les activités de développement.

L'effort de développement donne lieu sur l'exercice à la constatation d'une production immobilisée de frais de développement dans le compte Immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 88 839 euros au titre du premier semestre 2024 contre 474 461 euros sur 2023.

Lorsque les frais seront activés, ils seront amortis linéairement sur 5 ans.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits à l'actif du bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis et supérieures au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution.

2.4.2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais de développement : 3 à 5 ans
- Frais d'enregistrement : 5 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Concessions, logiciels : 1 à 2 ans
- Logiciel de gestion : 1 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 8 à 10 ans (brevets)
- Mat tests/essais : 1 à 2 ans
- Matériel et outillages industriels : de 3 à 7 ans, dont kits d'instruments mis à disposition des clients.
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

Les frais d'agrément sont immobilisés lorsqu'il s'agit de l'acquisition de dossiers d'agréments déjà existants et détenus par des tiers.

Crédit-bail :

Les biens en crédit-bail sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

Les amortissements du CB en cours sont linéaires sur la durée du contrat.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.4.2.3. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- De dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc., ...

2.4.2.4. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat ainsi que les autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

La société revoit et ajuste ses valeurs de stocks (arrivée en fin de péremption de certains lots de produits) et notamment :

- Dépréciation à 100% des produits périmés, obsolètes, rebuts, produits inutilisables (marquage CE 0434) et dont la péremption est inférieure à 1 an
- Dépréciation à 50% des péremptions entre 1 et 2 ans
- Dépréciation entre 95% et 100% des stocks à rotation lente
- Dépréciation à 91% des produits isolés.

2.4.2.5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, associée à la situation des pays concernés.

2.4.2.6. Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.2.7. Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La méthode de calcul retenue reste identique à l'exercice précédent. Les hypothèses de calcul sont détaillées dans la note 3.10.

2.4.2.8. Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge. Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

2.4.2.9. Chiffre d'affaires

Pour les ventes directes aux hôpitaux (essentiellement France), le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de propriété des marchandises aux clients. Dans la plupart des cas, le client, hôpital ou clinique, déclare à la société les références consommées dans le cadre de stocks déposés en consignation ou en prêt. Il est alors procédé à une facturation des produits consommés. Le chiffre d'affaires est constaté au moment de la facturation.

Pour le chiffre d'affaires des distributeurs étrangers, la comptabilisation est faite en fonction des règles INCOTERM. Un ajustement est calculé, si nécessaire, pour prendre en compte les conditions spécifiques de transfert de propriété définies dans les commandes ou accords contractuels.

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation après déduction des remises ou rabais commerciaux. Les refacturations des frais de transport sont également incluses dans le chiffre d'affaires.

2.4.2.10. Contrats de location

Le Groupe a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

2.4.2.11. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes français s'élèvent, pour le 1^{er} semestre 2024, à 15 K€ pour les missions de commissariat légal et 9 K€ pour les autres missions.

2.4.2.12. Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts, aux pertes et gains de changes et aux charges financières liées au « subscription discount » contractuel.

2.4.2.13. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.4.2.14. Crédits d'impôts

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au règlement ANC 2020-01, les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Autres produits ».

2.4.2.15. Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.5. Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels, notamment les frais de R&D.
- Le calcul des impôts différés.
- L'évaluation des provisions.

2.6. Informations sectorielles

Le Groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à la conception, fabrication et la commercialisation des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Note 3. Notes sur le bilan consolidé

3.1. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Valeurs brutes	Ouverture	Acquisition	Acquisition titres Elim	Activation immo en cours	Dotation d'exploitation	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Cloture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0							0	0
Écarts d'acquisition brut	5 402		557			557			5 959
Frais de recherche & développement	1 151			87		87			1 238
Logiciels, concessions, brevets	2 346								2 346
Autres immobilisations incorporelles	16								16
Immobilisations incorporelles en cours	1 677	89		-87			2	-97	1 583
Immobilisations incorporelles brutes	10 592	89	557			646		-97	11 142
Amortissements et provisions	Ouverture	Acquisition	Acquisition titres Elim	Activation immo en cours	Dotation d'exploitation	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Cloture
Frais de recherche - Amort.	411				104	104			514
Concessions, brevets - Amort.	900				107	107			1 007
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	16								16
Amortissements et provisions	1 327				211	211			1 538
Valeurs nettes	Ouverture	Acquisition	Acquisition titres Elim	Activation immo en cours	Dotation d'exploitation	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Cloture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0							0	0
Écarts d'acquisition brut	5 402		557			557			5 959
Frais de recherche & développement	740			87	-104	-17			723
Logiciels, concessions, brevets	1 446				-107	-107			1 339
Autres immobilisations incorporelles	0								0
Immobilisations incorporelles en cours	1 677	89		-87		2		-97	1 583
Immobilisations incorporelles nettes	9 265	89	557		-211	435		-97	9 604

La ventilation par secteur d'activité et zone géographique ou monétaire (représentant plus de 10 % du total consolidés) sur les immobilisations ne trouve pas à s'appliquer compte tenu du caractère non significatif des actifs de la filiale US. Les frais d'homologations représentent le coût supporté par le groupe pour acquérir des autorisations de commercialisation déjà existantes et ainsi éviter le coût de montage du dossier.

Écart d'acquisition de la société DISTIMP

La société SAS DISTIMP acquise à 100% le 25 juin 2021 pour 580 K€ frais d'acquisition inclus a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition, ajusté le cas échéant de earn-out payables sur la base des comptes au 30 juin en 2022, 2023 et 2024. Ces earn-out sont fonction du chiffre d'affaires réel, de la marge brute, du Besoin en Fonds de Roulement et d'enveloppe de dépenses spécifiques à l'activité (coûts réglementaires, prêts de kits d'instruments) constatés à fin juin.

Ainsi, l'écart d'acquisition est ajusté chaque année quand un earn-out est à payer sur l'exercice concerné. Un earn out a été constaté au 30 juin 2024 pour 557 K€.

Écart d'acquisition de la société Spine Innovations

La société SPINE INNOVATIONS acquise à 100% le 21 juillet 2022 pour 5 430 K€ frais d'acquisition inclus a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition ajusté le cas échéant d'un éventuel complément de prix basé sur le niveau du chiffre d'affaires et de marge du 01/07/2023 au 30/06/2024, et plafonné à 2 M€.

Le Groupe estime qu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ces écarts d'acquisition procureront des avantages économiques au groupe. Ainsi ces derniers ne sont pas amortis. La société effectuera un test de dépréciation chaque année afin de s'assurer de la juste valeur de l'écart d'acquisition.

3.2. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions	214	13				228
Installations techniques	4 878	217	-7		3	5 090
Installations techniques en crédit bail	55					55
Autres immobilisations corporelles	526	6				532
Immobilisations corporelles en cours	720	60				780
Avances et acomptes sur immos corp.	22	-22				
Immobilisations corporelles brutes	6 415	274	-7		3	6 685

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions - Amort.	109	6				116
Installations techniques - Amort.	3 418	244	-7	0	4	3 658
Installations techniques en crédit bail - Amort.	14	4				18
Autres immobilisations corporelles - Amort.	469	16				485
Amortissements et provisions	4 010	271	-7	0	4	4 277

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions	105	7				112
Installations techniques	1 460	-28		0	0	1 432
Installations techniques en crédit bail	41	-4				37
Autres immobilisations corporelles	57	-10				47
Immobilisations corporelles en cours	720	60				780
Avances et acomptes sur immos corp.	22	-22				
Immobilisations corporelles nettes	2 405	3		0	0	2 408

Les installations techniques correspondent principalement à des kits d'instruments mis en dépôt ou en prêt chez les clients.

3.3. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	4 420				4 420
Créances rattachées à des participations (ANC)	0			0	0
Dépôts et cautionnements (ANC)	68	1			69
Autres immobilisations financières (ANC)	0			0	0
Immobilisations financières brutes	4 488	1		0	4 489

Provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Créances rattachées à des participations - Prov.	0	0			0
Autres immobilisations financières - Prov.(ANC)	0				0
Provisions	0	0			0

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	4 420				4 420
Créances rattachées à des participations (ANC)	0	0		0	0
Dépôts et cautionnements (ANC)	68	1			69
Autres immobilisations financières (ANC)	0			0	0
Immobilisations financières nettes	4 488	1		0	4 489

Les titres de participations non consolidés correspondent à une participation minoritaire d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique.

3.4. Stocks

STOCKS ET EN-COURS						
	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2024	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2023
Stocks de matières premières et autres appro.	29		29	110		110
Stocks de marchandises	6 326	1 020	5 305	5 357	1 064	4 292
Total stocks et en-cours	6 355	1 020	5 335	5 466	1 064	4 402

Le stock correspond à des marchandises prêtes à être vendues.

La provision pour dépréciation concerne certains lots de produits arrivés en fin de péremption, obsolètes, devant-être mis au rebut ou dont le numéro de marquage CE ne permet plus d'envisager une commercialisation. Elle concerne également des dépréciations pour rotation lente.

3.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES CLIENTS						
Par nature	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2024	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2023
Clients et comptes rattachés	3 528	159	3 369	2 718	122	2 596
Clients douteux	159		159	122		122
Clients Factures à émettre	0		0	0		0
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 687	159	3 528	2 840	122	2 718

Les utilisateurs finaux des produits des sociétés du Groupe sont des hôpitaux et cliniques qui ont des délais de paiements particulièrement longs, notamment dans certains pays. Ceci est la raison du volume de l'en-cours clients.

Au 30 juin 2024, le montant total des clients douteux s'élève à 159 K€ entièrement dépréciés.

3.6. Actifs d'impôts différés

Les déficits fiscaux s'élèvent à 40 M€ au 30 juin 2024. Ils n'ont pas fait l'objet d'activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

A ce titre et par cohérence, les impôts différés issus des retraitements de consolidation et des différences temporaires (non significatives) n'ont également pas été comptabilisés.

3.7. Autres créances

AUTRES CREANCES

Par nature	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2024	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2023
Créances sociales	75		75	26		26
Autres créances fiscales (hors IS)	849		849	623		623
Fournisseurs avoirs à recevoir	9		9	9		9
Comptes courants débiteurs (AC)	0		0			
Débiteurs divers (AC)	41		41	41		41
Etat - Impôts sur les bénéfices	209		209	170		170
Charges constatées d'avance	251		251	140		140
Charges à répartir				225		225
Ecart de conversion actif	144		144	0		0
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	1 579		1 579	1 234		1 234

Au 30 juin 2024, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 39 K€.

3.8. Disponibilités

TRESORERIE NETTE

	30/06/2024	31/12/2023
Disponibilités	1 632	1 799
<i>Total trésorerie active</i>	<i>1 632</i>	<i>1 799</i>
Concours bancaires courants	3	4
<i>Total trésorerie passive</i>	<i>3</i>	<i>4</i>
Total	1 629	1 795

3.9. Capital Social

Le capital au 30 juin 2024 est de 155 856,65 euros et est composé de 3 463 477 actions de 0,045 euro chacune.

3.10. Provisions

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Litiges (PNC)	20			20
Pertes de change (PNC)	0			0
Autres risques (PNC)	68	130	-24	175
<i>Provisions Pour Risques</i>	<i>89</i>	<i>130</i>	<i>-24</i>	<i>195</i>
Pensions et obligations similaires (PNC)	197	4	-45	156
<i>Provisions pour charge</i>	<i>197</i>	<i>4</i>	<i>-45</i>	<i>156</i>
Total	286	134	-69	351

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Age de départ	64 ans - Président 67 ans	64 ans - Président 67 ans
Taux d'actualisation	3,61%	3,17%
Taux de croissance de salaires	0%	0%
Taux de charges sociales	44% à 45% cadres – 28% à 37% employés	44% à 45% cadres – 28% à 37% employés
Table de mortalité	Insee 2019-2021	Insee 2018-2020
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%

Pour rappel, le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges pour 156 K€ au 30 juin 2024 contre 197 K€ au 31 décembre 2023.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

3.11. Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Autres emprunts obligataires (PNC)	490	3 795		-4 220	65
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	2 078		-279	1	1 800
Dettes rattachées à des participations (PNC)	0				0
Garantie	-10		10		0
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)	41		-4		37
Concours bancaires courants	4	-1		0	3
Emprunts et dettes financières par nature	2 603	3 794	-273	-4 219	1 905

Échéancier des dettes financières :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Echéances	Moins 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Autres emprunts obligataires (PNC)	65		
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	293	1 507	
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)	8	29	
Concours bancaires courants	3		
Emprunts et dettes financières par échéance	369	1 536	

Les découverts bancaires ont des échéances à moins d'un an.

Les emprunts bancaires ont des échéances qui s'étalent entre 2024 et 2031.

L'emprunt obligataire émis de 65 K€ est convertible sur juillet 2024.

3.12. Dettes d'exploitation

PASSIFS CIRCULANTS

	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs	1 514	1 607
Factures non parvenues	1 125	1 209
Clients Avoirs à émettre		0
Dettes sociales	978	1 146
Dettes fiscales (hors IS)	525	322
Comptes courants créditeurs	9	9
Dettes diverses	560	3
Produits constatés d'avance	7	-13
Compte de liaison passif	14	9
Ecart de conversion passif	334	76
Par nature	5 066	4 369

	Moins 1 an	1 a 5 ans
Fournisseurs	1 514	
Factures non parvenues	1 125	
Dettes sociales	978	
Dettes fiscales (hors IS)	525	
Comptes courants créditeurs	9	
Dettes diverses	560	
Produits constatés d'avance	7	
Compte de liaison passif	14	
Ecart de conversion passif	334	
Par échéances	5 066	

Le poste « Dettes diverses » comprend les compléments de prix liés à l'acquisition de DISTIMP.

Note 4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

Le Groupe Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Chiffre d'affaires (k€)	30/06/2024		30/06/2023	
Ventes de marchandises France	1 660	25%	1 497	28%
Ventes de marchandises ROW	4 875	75%	3 935	72%
ASIE	878	18%	920	23%
EUROPE	1 412	29%	1 105	28%
AMLAT	2 330	48%	1 547	39%
MEA	255	5%	363	9%
Chiffre d'affaires	6 535	100%	5 432	100%

4.2. Autres produits

DETAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	30/06/2024	30/06/2023
Production immobilisée	89	474
Autres produits d'exploitation	0	4
Crédit d'impôt recherche	39	120
Détail des produits d'exploitation	128	599

Les autres produits sont principalement constitués du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation de la société française.

4.3. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER

	30/06/2024	30/06/2023
Revenus des autres créances et VMP	0	-3
Gains de change financiers	1	3
Autres produits financiers	-2	3
Total des produits financiers	-1	3
Intérêts et charges financières	-58	-20
Pertes de change financières	-2	-3
Autres charges financières	-2 034	-45
Compte de liaison financier	0	0
Total des charges financières	-2 095	-67
Résultat financier	-2 096	-64

Le résultat financier comprend des intérêts des emprunts bancaires, des provisions et reprises de provisions.

Au 30 juin 2024, le résultat financier comprend également des charges financières au titre du « subscription discount » contractuel.

4.4. Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30/06/2024	30/06/2023
Produits de cession immobilisations corporelles	-9	
Reprises except. provisions sur stocks		363
Total des produits exceptionnels	-9	363
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-377
Autres charges exceptionnelles	-279	-549
VNC des immobilisations corporelles cédées		-10
Dotations except. prov. pour risques et charges	-130	
Dotations except. prov. immobilisations incorp.	0	
Dotations except. prov. immobilisations corp.	-97	
Total des charges exceptionnelles	-506	-936
Résultat exceptionnel	-515	-573

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Au 30 juin 2024, le résultat exceptionnel est en partie constitué des indemnités liés au plan d'austérité pour 235 K€.

Les charges exceptionnelles comprennent également des frais de conseils et honoraires exceptionnels pour 115 K€.

4.5. Résultat par action

Ce résultat par action a été déterminé en référence à l'avis OEC n°27.

RESULTAT PAR ACTION		
	30/06/2024	30/06/2023
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-3 381	-1 893
Résultat Net part du groupe	-3 381	-1 893
Nombre d'actions	3 463 477	4 363 379
Nombre moyen pondéré d'actions	278 817 404	1 835 570
Nombre de bons attribués non encore exercés	86 974	3 318 997 132
Nombre d'actions nouvelles pouvant être créées	6 850	3 332 611 602
Résultat par action	-0,00001213 €	-0,00103153 €
Résultat dilué par action	-0,00001213 €	-0,00103153 €

4.6. Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

SCI ALLPA

Cette SCI consent à la société SPINEWAY une sous-location pour un loyer annuel de 192 000 € HT.

4.7. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

4.8. Effectif moyen

EFFECTIFS DU GROUPE		
	30/06/2024	31/12/2023
Cadres et professions supérieures	38	43
Techniciens et agents de maîtrise	6	6
Employés	4	5
Ouvriers		
Effectifs	48	54

4.9. Engagements financiers

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	30/06/2024	31/12/2023
Avals donnés		
Cautions données	575	631
Contreparties données		
Avals reçus		
Cautions reçues		
Engagements hors bilan	575	631

Concernant les engagements donnés :

Les 560 K€ de nantissement de fonds de commerce ont été accordés en contrepartie de l'emprunt de 500 K\$ souscrit auprès du Crédit Agricole.

Afin de garantir une garantie autonome à première demande, Spine Innovations a procédé au nantissement d'un montant de 15K euros.

Concernant les engagements reçus :

Les engagements reçus sont nuls au 30 juin 2024.

Rapport semestriel d'activité au 30/06/2024

- Chiffre d'affaires semestriel de 6,5 M€ (+ 20%)
- Amélioration du résultat d'exploitation
- Plein effet des mesures d'économies visible sur le 2nd semestre 2024

<i>En milliers d'euros</i> <i>Comptes consolidés</i>	S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires	6 535	5 432
Coût des ventes	- 2 059	- 1 509
Marge brute <i>% du CA</i>	4 476 <i>68%</i>	3 923 <i>72%</i>
Coûts nets d'exploitation	- 5 246	- 5 556
<i>Dont coûts de fonctionnement</i>	- 2 232	- 2 355
<i>Dont charges de personnel</i>	- 2 685	- 2 978
Résultat d'exploitation	- 770	- 1 256
Résultat financier	- 2 096	- 64
<i>Dont charge financière exceptionnelle Negma¹</i>	- 1 467	/
Résultat exceptionnel	- 515	- 573
Résultat net	- 3 381	- 1 893
Dont résultat net retraité²	- 1 914	- 1 893

Le Conseil d'administration de Spineway, réuni le 23 septembre 2024 sous la Présidence de Stéphane Le Roux, a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2024.

Spineway, spécialiste des implants innovants pour le traitement des pathologies sévères de la colonne vertébrale (rachis), poursuit sa croissance organique (sans effet périmètre) et réalise un chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2024 de 6,5 M€, en croissance de 20% par rapport au S1 2023.

La marge brute se maintient à un niveau normatif de 69 %, stable par rapport à fin 2023 et en ligne avec les prévisions du Groupe.

Sur la période, Spineway poursuit ses investissements réglementaires afin d'obtenir de nouvelles homologations export et certifications CE/MDR.

L'entreprise engage un plan d'optimisation de ses coûts comprenant une rationalisation de ses effectifs et de ses dépenses de fonctionnement, ce qui permet d'observer une baisse des coûts nets d'exploitation sur le 1^{er} semestre, dont le plein effet sera visible sur la seconde partie de l'exercice.

¹ Cf les explications de cette charge en page 2 sur le résultat net.

² Résultat net retraité de la charge exceptionnelle Negma de 1 467 K€

Au 30 juin 2024, ces efforts conjugués à la croissance du chiffre d'affaires permettent au Résultat d'exploitation de s'apprécier significativement sur la période de près de 500 K€ pour s'établir à -770 K€ contre - 1 256 K€ l'an passé (+39%).

Le Résultat financier s'élève à - 2 096 K€ et comprend la comptabilisation d'une charge financière exceptionnelle de 1,4 M€ liée au mécanisme de compensation du contrat de financement Negma. Comme cela a été expliqué³, le contrat prévoit une indemnisation en cas de cours de bourse inférieur au nominal de l'action. L'évolution défavorable du cours de Spineway sur le début de l'exercice 2024 a entraîné des compensations lors des levées de tranches. Afin de se protéger de ce mécanisme, Spineway a procédé à une réduction de nominal de l'action en février⁴. Cette charge financière n'a fait l'objet d'aucune sortie de trésorerie pour le Groupe et a été intégralement financée en titres Spineway.

Compte-tenu d'un résultat exceptionnel de - 515 K€, intégrant principalement des charges de personnel exceptionnelles liées à la réduction d'effectif, le résultat net s'établit à - 3 381 K€. Retraité de la charge exceptionnelle Negma, le résultat net du Groupe reste stable à - 1,9 M€.

Une trésorerie de 1,6 M€ à fin juin 2024

Au 30 juin 2024, 1 688 d'obligations convertibles en actions (OCA), liées au contrat d'émission et de souscription d'OCA⁵, ont été converties en 1 525 525 254 actions. Ainsi, le capital social de Spineway à fin juin 2024 après le regroupement d'actions, se monte à 155 856,65 euros et est composé de 3 463 477 actions de 0,045 euro chacune.

A fin juin 2024, la trésorerie de Spineway s'élève à 1,6 M€ et l'endettement net reste faible à 0,3 M€ pour 20,7 M€ de capitaux propres, portant le gearing (endettement net/Fonds propres) à 1,3 %.

Poursuite des développements

Conformément à sa stratégie, Spineway intensifie ses développements commerciaux et poursuit ses démarches réglementaires dédiées à l'homologation des produits Spine Innovations et Distimp sur le grand export. A cet effet, le Groupe multiplie les présentations et formations de chirurgiens sur ses prothèses ESP, notamment en Amérique Latine et en Asie⁶.

Axée sur le lancement d'une gamme premium d'implants et d'instruments pour adresser plus largement le segment des pathologies dégénératives du rachis, Spineway travaille également sur l'internalisation de la production de ses prothèses ESP afin de gagner en réactivité et optimiser ses coûts de revient. Dans cet objectif, la société a mis en place un partenariat avec un sous-traitant pour développer une ligne de production dédiée qui devrait être opérationnelle à la fin de l'année.

La bonne orientation des activités du Groupe conjuguée à une amélioration continue de ses coûts de fonctionnement devraient permettre au Groupe de retrouver l'équilibre opérationnel⁷ à moyen terme avec pour objectif de renouer à terme avec la profitabilité.

³ Communiqué du 27 octobre 2020

⁴ Communiqué du 29 février 2024

⁵ Communiqué du 25 mai 2023

⁶ Communiqués du 26 juin, 8 juillet, 24 juillet et 12 septembre.

⁷ En termes de Résultat d'exploitation